

FACTURE

**DE CONTRAT DE FOURNITURE
D'ENERGIE ELECTRIQUE**

N°230611-FR/ED0000049212

Du 12 décembre 2023

VOS REFERENCES A RAPPELER :

IA/E21000539 (24022)

☎ Dépannage GRD : 09 726 750 13

EARL LES DEMOISELLES

. LE REAL TORDU
13210 SAINT-REMY-DE-PROVENCE

Votre contrat de fourniture d'énergie électrique N°E/PC5000862 Tarif Tarif Professionnel ST Electricité Verte. (Fin de contrat : 28/02/2024)
Segment de votre contrat : C5

Point de livraison : 25882344324765

Titulaire du contrat : EARL LES DEMOISELLES

Situé : . RTE D EYRAGUES
STATION DE POMPAGE
13550 NOVES

Référence client : IA/E21000539

Mois de livraison : novembre 2023

Voici la présentation simplifiée de votre facture, dont le détail figure au verso.

Consommation	43,44	Euros
Produit	2,37	Euros
Taxes	0,38	Euros

Total facture HT **46,19 Euros**

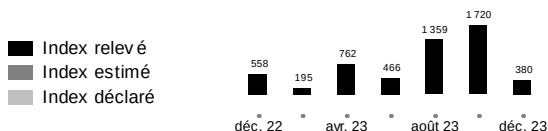
Total TVA 9,25 Euros

Tout sur vos démarches, vos droits et les économies d'énergie : www.energie-info.fr, le site d'information des pouvoirs publics."

Total facture TTC **55,44 Euros**

Montant prélevé le 10 janvier 2024 **55,44 Euros**

Historique de votre consommation



ENERGIES DU SANTERRE APE 3514Z SIRET 811 072 974 00017 N° TVA INTRA FR27811072974

**ENERGIES DU
SANTERRE**

TALON DE REGLEMENT

IA/E21000539 | 230611 - ED0000049212 | 12/12/23 | 55,44 €

Prélèvement automatique

Montant prélevé : 55,44 € le 10/01/2024
Banque : BANQUE POPULAIRE PROVENCALE ET CORSE
BIC : CCBPFRPPMAR
IBAN : FR7614607002457092105859685
Titulaire : LES DEMOISELLES
Référence Unique du Mandat :
++FR81EDS80B528EDSSAS00000655200001

Contrat d'électricité sur PDL 25882344324765 (. RTE D EYRAGUES - STATION DE POMPAGE - 13550 NOVES -)

COMPTEUR	Nouvel index			Index ancien	Coef. lecture	Consommation
	Date	Mode	Valeur			
N° 041976100265 (A14C4 15/90 Mono)						(kWh)
Base	23/10/2023	Relevé	99554	99187	1	367
Base	23/11/2023	Relevé	99567	99554	1	13

	Base retenue	Prix Unitaire	Consommation	Abonnement	Tx loc.	TVA
Consommation	43,44 € HT	Euros	Euros HT	Euros HT	Oui/Non	%
Du 22/09/2023 au 23/10/2023						
(TR) Consommation (€/kW/an)	367 kWh	0,1143 /kWh	41,95		Oui	20,00
Du 24/10/2023 au 23/11/2023						
(TR) Consommation (€/kW/an)	13 kWh	0,1143 /kWh	1,49		Oui	20,00

	Base retenue	Prix Unitaire	Consommation	Abonnement	Tx loc.	TVA
Prestations sur contrat	2,37 € HT	Euros	Euros HT	Euros HT	Oui/Non	%
Du 22/09/2023 au 23/10/2023						
Garanties de capacités C5	367 kWh	0,00625 /kWh	2,29		Non	20,00
Du 24/10/2023 au 23/11/2023						
Garanties de capacités C5	13 kWh	0,00625 /kWh	0,08		Non	20,00

	Base retenue	Prix Unitaire	Consommation	Abonnement	Tx loc.	TVA
Taxes sur conso.	0,38 € HT	Euros	Euros HT	Euros HT	Oui/Non	%
Du 22/09/2023 au 23/11/2023						
Contribution service public électricité	380 kWh	0,001 /kWh	0,38		Non	20,00

Détail de la TVA	Taux de TVA	Montant HT	Montant TVA	Montant TTC
	20,00 %	46,19	9,25	55,44

PENALITE DE RECOUVREMENT

Clients Pros: Conformément au décret n°2012-1115 du 02 octobre 2012, en cas de retard de paiement, des pénalités de 40 € forfaitaires seront imputées lors de la facture suivante. L'énergie est notre avenir, économisons-la !

MODALITES DE PAIEMENT

Heures d'ouverture : De 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h00 du lundi au jeudi, de 8h à 12h et de 13h30 à 16h00 le vendredi.
 * Par chèque bancaire, à l'ordre d'Energies du Santerre. * En espèces, présentez-vous muni de cette facture à nos bureaux.
 * Par prélèvement, vous réglez par l'intermédiaire de votre établissement bancaire le montant de vos factures à l'échéance prévue.
 * La mensualisation, vous payez vos factures en 10 mensualités par prélèvement : pas de déplacement, d'attentes, d'oublis
 * Par virement sur notre compte : Societe Generale FR76 3000 3035 8400 0200 0318 407 BIC : SOGEFRPP

MEDIATEUR

En cas de litige lié à l'exécution du contrat, si votre réclamation écrite auprès d'Energies du Santerre n'a pas permis de régler le différend dans un délai de 2 mois vous pouvez saisir le médiateur national de l'énergie : Energie-Info, le service d'information des pouvoirs publics, N°Vert 0800 112 212 (appel gratuit depuis une ligne fixe) www.energie-mediateur.fr ou www.energie-info.fr

MOYENS D'ACCES AUX TARIFS

Sur notre site internet : www.energiesdusanterre.fr ou par téléphone au 03 22 73 31 82

RECLAMATIONS

Par courrier, Mail : contact@energiesdusanterre.fr ou au 03.22.73.31.82.

FACTURE

**DE CONTRAT DE FOURNITURE
D'ENERGIE ELECTRIQUE**

N°230611-FR/ED0000049213

Du 12 décembre 2023

VOS REFERENCES A RAPPELER :

IA/E21000539 (24022)

 Dépannage GRD : 09 726 750 13

EARL LES DEMOISELLES

. LE REAL TORDU
13210 SAINT-REMY-DE-PROVENCE

Votre contrat de fourniture d'énergie électrique N°E/PC5000866 Tarif Tarif Professionnel DT Electricité Verte. (Fin de contrat : 31/01/2024)
Segment de votre contrat : C5

Point de livraison : 25885238780218

Titulaire du contrat : EARL LES DEMOISELLES

Situé : . QUA. PORTAGNEU
ROUTE D ORGON
13210 SAINT-REMY-DE-PROVENCE

Référence client : IA/E21000539

Mois de livraison : novembre 2023

Voici la présentation simplifiée de votre facture, dont le détail figure au verso.

Consommation	0,00	Euros
Produit	0,00	Euros
Taxes	0,00	Euros

Total facture HT **0,00 Euros**

Total TVA 0,00 Euros

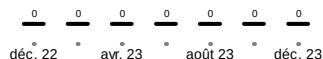
Total facture TTC **0,00 Euros**

Tout sur vos démarches, vos droits et les économies d'énergie : www.energie-info.fr, le site d'information des pouvoirs publics."

Facture réglée

Historique de votre consommation

■ Index relevé
■ Index estimé
■ Index déclaré



ENERGIES DU SANTERRE APE 3514Z SIRET 811 072 974 00017 N° TVA INTRA FR27811072974

**ENERGIES DU
SANTERRE**

TALON DE REGLEMENT

IA/E21000539 | 230611 - ED0000049213 | 12/12/23 | 0,00 €

Contrat d'électricité sur PDL 25885238780218 (. QUA. PORTAGNEU - ROUTE D ORGON - 13210 SAINT-REMY-DE-PROVENCE -)

COMPTEUR	Nouvel index			Index ancien	Coef. lecture	Consommation
	Date	Mode	Valeur			
N° 041976046096 (Compteur électricité électromécanique)						(kWh)
Heures Creuses	13/10/2023	Relevé	0	0	1	0
Heures Pleines	13/10/2023	Relevé	0	0	1	0
Heures Creuses	13/11/2023	Relevé	0	0	1	0
Heures Pleines	13/11/2023	Relevé	0	0	1	0

	Base retenue	Prix Unitaire	Consommation	Abonnement	Tx loc.	TVA
Consommation 0,00 € HT		Euros	Euros HT	Euros HT	Oui/Non	%
Du 14/09/2023 au 13/10/2023						
(TR) Consommation (€/kW/an) Heures Pleines	0 kWh	0,1208 /kWh	0,00		Oui	20,00
(TR) Consommation (€/kW/an) Heures Creuses	0 kWh	0,0883 /kWh	0,00		Oui	20,00
Du 14/10/2023 au 13/11/2023						
(TR) Consommation (€/kW/an) Heures Pleines	0 kWh	0,1208 /kWh	0,00		Oui	20,00
(TR) Consommation (€/kW/an) Heures Creuses	0 kWh	0,0883 /kWh	0,00		Oui	20,00

	Base retenue	Prix Unitaire	Consommation	Abonnement	Tx loc.	TVA
Prestations sur contrat 0,00 € HT		Euros	Euros HT	Euros HT	Oui/Non	%
Du 14/09/2023 au 13/10/2023						
Garanties de capacités C5	0 kWh	0,00625 /kWh	0,00		Non	20,00
Du 14/10/2023 au 13/11/2023						
Garanties de capacités C5	0 kWh	0,00625 /kWh	0,00		Non	20,00

	Base retenue	Prix Unitaire	Consommation	Abonnement	Tx loc.	TVA
Taxes sur conso. 0,00 € HT		Euros	Euros HT	Euros HT	Oui/Non	%
Du 14/09/2023 au 13/11/2023						
Contribution service public électricité	0 kWh	0,001 /kWh	0,00		Non	20,00

Détail de la TVA	Taux de TVA	Montant HT	Montant TVA	Montant TTC
	20,00 %	0,00	0,00	0,00

PENALITE DE RECOUVREMENT

Clients Pros: Conformément au décret n°2012-1115 du 02 octobre 2012, en cas de retard de paiement, des pénalités de 40 € forfaitaires seront imputées lors de la facture suivante. L'énergie est notre avenir, économisons-la !

MODALITES DE PAIEMENT

Heures d'ouverture : De 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h00 du lundi au jeudi, de 8h à 12h et de 13h30 à 16h00 le vendredi.

* Par chèque bancaire, à l'ordre d'Energies du Santerre. * En espèces, présentez-vous muni de cette facture à nos bureaux.

* Par prélèvement, vous réglez par l'intermédiaire de votre établissement bancaire le montant de vos factures à l'échéance prévue.

* La mensualisation, vous payez vos factures en 10 mensualités par prélèvement : pas de déplacement, d'attentes, d'oublis

* Par virement sur notre compte : Societe Generale FR76 3000 3035 8400 0200 0318 407 BIC : SOGEFRPP

MEDIATEUR

En cas de litige lié à l'exécution du contrat, si votre réclamation écrite auprès d'Energies du Santerre n'a pas permis de régler le différend dans un délai de 2 mois vous pouvez saisir le médiateur national de l'énergie : Energie-Info, le service d'information des pouvoirs publics, N°Vert 0800 112 212 (appel gratuit depuis une ligne fixe) www.energie-mediateur.fr ou www.energie-info.fr

MOYENS D'ACCES AUX TARIFS

Sur notre site internet : www.energiesdusanterre.fr ou par téléphone au 03 22 73 31 82

RECLAMATIONS

Par courrier, Mail : contact@energiesdusanterre.fr ou au 03.22.73.31.82.

FACTURE

**DE CONTRAT DE FOURNITURE
D'ENERGIE ELECTRIQUE**

N°230611-FR/ED0000049258

Du 12 décembre 2023

VOS REFERENCES A RAPPELER :

F/E21000079

☎ Dépannage GRD : 09 726 750 13

EARL LES DEMOISELLES

. LE REAL TORDU
13210 SAINT-REMY-DE-PROVENCE

Votre contrat de fourniture d'énergie électrique N°F/PC5000077 Tarif Tarif Professionnel ST Electricité Verte. (Fin de contrat : 31/12/2025)
Segment de votre contrat : C5

Point de livraison : 25833863911471

Titulaire du contrat : EARL LES DEMOISELLES

Situé : DE LA GARE
13940 MOLLEGES

Référence client : F/E21000079

Mois de livraison : novembre 2023

Voici la présentation simplifiée de votre facture, dont le détail figure au verso.

Abonnement	53,72	Euros
Consommation	0,00	Euros
Produit	0,00	Euros
Taxes	6,79	Euros

Total facture HT **60,51 Euros**

Total TVA **3,32 Euros**

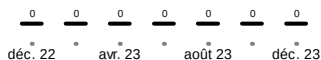
Total facture TTC **63,83 Euros**

Montant prélevé le 10 janvier 2024 **63,83 Euros**

Tout sur vos démarches, vos droits et les économies d'énergie : www.energie-info.fr, le site d'information des pouvoirs publics."

Historique de votre consommation

■ Index relevé
■ Index estimé
■ Index déclaré



ENERGIES DU SANTERRE APE 3514Z SIRET 811 072 974 00017 N° TVA INTRA FR27811072974

**ENERGIES DU
SANTERRE**

TALON DE REGLEMENT

F/E21000079 | 230611 - ED0000049258 | 12/12/23 | 63,83 €

Prélèvement automatique

Montant prélevé : 63,83 € le 10/01/2024
Banque : BANQUE POPULAIRE PROVENCALE ET CORSE
BIC : CCBPFRPPMAR
IBAN : FR7614607002457092105859685
Titulaire : earl les demoiselles
Référence Unique du Mandat :
xxFR81EDS80B528EDSSAS00000759600001

Contrat d'électricité sur PDL 25833863911471 (DE LA GARE - 13940 MOLLEGES -)

COMPTEUR	Nouvel index			Index ancien	Coef. lecture	Consommation
	Date	Mode	Valeur			
N° 031876072620 (Compteur électricité électronique)						(kWh)
Base	21/10/2023	Relevé	196	196	1	0
Base	21/11/2023	Relevé	196	196	1	0

	Base retenue	Prix Unitaire	Consommation	Abonnement	Tx loc.	TVA
Abonnement	53,72 € HT	Euros	Euros HT	Euros HT	Oui/Non	%
Du 01/11/2023 au 31/12/2023						
(TR) Prime fixe (Euros/an)	2 mois	26,86 /mois		53,72	Oui	5,50

	Base retenue	Prix Unitaire	Consommation	Abonnement	Tx loc.	TVA
Consommation	0,00 € HT	Euros	Euros HT	Euros HT	Oui/Non	%
Du 22/09/2023 au 21/10/2023						
(TR) Consommation (€/kW/an)	0 kWh	0,11221 /kWh	0,00		Oui	20,00
Du 22/10/2023 au 21/11/2023						
(TR) Consommation (€/kW/an)	0 kWh	0,11221 /kWh	0,00		Oui	20,00

	Base retenue	Prix Unitaire	Consommation	Abonnement	Tx loc.	TVA
Prestations sur contrat	0,00 € HT	Euros	Euros HT	Euros HT	Oui/Non	%
Du 22/09/2023 au 21/10/2023						
Garanties de capacités C5	0 kWh	0,00625 /kWh	0,00		Non	20,00
Du 22/10/2023 au 21/11/2023						
Garanties de capacités C5	0 kWh	0,00625 /kWh	0,00		Non	20,00

	Base retenue	Prix Unitaire	Consommation	Abonnement	Tx loc.	TVA
Taxes sur conso.	0,00 € HT	Euros	Euros HT	Euros HT	Oui/Non	%
Du 22/09/2023 au 21/11/2023						
Contribution service public électricité	0 kWh	0,001 /kWh	0,00		Non	20,00

	Assiette	Taux	Montant	TVA
Taxes	Euros HT	%	Euros HT	%
CTA	30,92	21,93	6,79	5,50

Détail de la TVA	Taux de TVA	Montant HT	Montant TVA	Montant TTC
	5,50 %	60,51	3,32	63,83
	20,00 %	0,00	0,00	0,00

PENALITE DE RECOUVREMENT

Clients Pros: Conformément au décret n°2012-1115 du 02 octobre 2012, en cas de retard de paiement, des pénalités de 40 € forfaitaires seront imputées lors de la facture suivante. L'énergie est notre avenir, économisons-la !

MODALITES DE PAIEMENT

Heures d'ouverture : De 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h00 du lundi au jeudi, de 8h à 12h et de 13h30 à 16h00 le vendredi.
 * Par chèque bancaire, à l'ordre d'Energies du Santerre. * En espèces, présentez-vous muni de cette facture à nos bureaux.
 * Par prélèvement, vous réglez par l'intermédiaire de votre établissement bancaire le montant de vos factures à l'échéance prévue.
 * La mensualisation, vous payez vos factures en 10 mensualités par prélèvement : pas de déplacement, d'attentes, d'oublis
 * Par virement sur notre compte : Societe Generale FR76 3000 3035 8400 0200 0318 407 BIC : SOGEFRPP

MEDiateur

En cas de litige lié à l'exécution du contrat, si votre réclamation écrite auprès d'Energies du Santerre n'a pas permis de régler le différend dans un délai de 2 mois vous pouvez saisir le médiateur national de l'énergie : Energie-Info, le service d'information des pouvoirs publics, N°Vert 0800 112 212 (appel gratuit depuis une ligne fixe) www.energie-mediateur.fr ou www.energie-info.fr

MOYENS D'ACCES AUX TARIFS

Sur notre site internet : www.energiesdusanterre.fr ou par téléphone au 03 22 73 31 82

RECLAMATIONS

Par courrier, Mail : contact@energiesdusanterre.fr ou au 03.22.73.31.82.

FACTURE

**DE CONTRAT DE FOURNITURE
D'ENERGIE ELECTRIQUE**

N°231212-FR/ED0000051348

Du 23 janvier 2024

VOS REFERENCES A RAPPELER :

F/E21000079

EARL LES DEMOISELLES

. LE REAL TORDU

13210 SAINT-REMY-DE-PROVENCE

☎ Dépannage GRD : 0811010211

📧 **FREDERICK MARCHAND**

Votre contrat de fourniture d'énergie électrique N°F/HC3000005 Tarif C3 CU. (Fin de contrat : 31/12/2025)

Segment de votre contrat : C3

Point de livraison : 30002580274520

Titulaire du contrat : EARL LES DEMOISELLES

Situé : . QUARTIER DES AGRIOTES

13100 P6337 POULET

13210 SAINT-REMY-DE-PROVENCE

Référence client : F/E21000079

Mois de livraison : décembre 2023

Voici la présentation simplifiée de votre facture, dont le détail figure au verso.

Consommation	179,23	Euros
Données mandatées	137,14	Euros
Produit	6,48	Euros
Taxes	21,77	Euros

Total facture HT **344,62 Euros**

Total TVA **68,92 Euros**

Total facture TTC **413,54 Euros**

Montant prélevé le 07 février 2024

413,54 Euros

Tout sur vos démarches, vos droits et les économies d'énergie : www.energie-info.fr, le site d'information des pouvoirs publics."

Historique de votre consommation

■ Index relevé
■ Index estimé
■ Index déclaré



ENERGIES DU SANTERRE APE 3514Z SIRET 811 072 974 00017 N° TVA INTRA FR27811072974

**ENERGIES DU
SANTERRE**

TALON DE REGLEMENT

F/E21000079 | 231212 - ED0000051348 | 23/01/24 | 413,54 €

Prélèvement automatique

Montant prélevé : 413,54 € le 07/02/2024

Banque : BANQUE POPULAIRE PROVENCALE ET CORSE

BIC : CCBPFRPPMAR

IBAN : FR7614607002457092105859685

Titulaire : earl les demoiselles

Référence Unique du Mandat :

xxFR81EDS80B528EDSSAS00000759600001

Contrat d'électricité sur PDL 30002580274520 (. QUARTIER DES AGRIOTES - 13100 P6337 POULET - 13210 SAINT-REMY-DE-PROVENCE -)

COMPTEUR	Nouvel index			Index ancien	Coef. lecture	Consommation
	Date	Mode	Valeur			
N° 25802745 (Compteur vert électromécanique)						(kWh)
Pointe Hiver	31/12/2023	Relevé	18898	18726	1	172
Heures Pleines Hiver	31/12/2023	Relevé	95734	95291	1	443
Heures Creuses Hiver	31/12/2023	Relevé	78894	78473	1	421
Heures Pleines Ete	31/12/2023	Relevé	193509	193509	1	0
Heures Creuses Ete	31/12/2023	Relevé	105810	105810	1	0

	Base retenue	Prix Unitaire	Consommation	Abonnement	Tx loc.	TVA
Consommation	179,23 € HT	Euros	Euros HT	Euros HT	Oui/Non	%
Du 01/12/2023 au 31/12/2023						
(TR) Consommation (€/kW/an) Pointe Hiver	172 kWh	0,18345 /kWh	31,55		Oui	20,00
(TR) Consommation (€/kW/an) Heures Pleines Hiver	443 kWh	0,18345 /kWh	81,27		Oui	20,00
(TR) Consommation (€/kW/an) Heures Creuses Hiver	421 kWh	0,15774 /kWh	66,41		Oui	20,00
(TR) Consommation (€/kW/an) Heures Pleines Ete	0 kWh	0,16424 /kWh	0,00		Oui	20,00
(TR) Consommation (€/kW/an) Heures Creuses Ete	0 kWh	0,1486 /kWh	0,00		Oui	20,00

	Base retenue	Prix Unitaire	Consommation	Abonnement	Tx loc.	TVA
Prestations sur contrat	6,48 € HT	Euros	Euros HT	Euros HT	Oui/Non	%
Du 01/12/2023 au 31/12/2023						
Garanties de capacités C3	1 036 kWh	0,00625 /kWh	6,48		Non	20,00

	Base retenue	Prix Unitaire	Consommation	Abonnement	Tx loc.	TVA
Taxes sur conso.	0,52 € HT	Euros	Euros HT	Euros HT	Oui/Non	%
Du 01/12/2023 au 31/12/2023						
Contribution service public électricité	1 036 kWh	0,0005 /kWh	0,52		Non	20,00

	Base retenue	Prix Unitaire	Consommation	Abonnement	Tx loc.	TVA
Part transport	137,14 € HT	Euros	Euros HT	Euros HT	Oui/Non	%
Du 01/12/2023 au 30/12/2023						
Composante soutirage fixe - Reprise	-1 200	0,02765		-33,18	Non	20,00
Composante comptage - Reprise	-30	0,92885		-27,87	Non	20,00
Composante gestion - Reprise	-30	1,09148		-32,74	Non	20,00
Du 01/12/2023 au 31/12/2023						
Composante comptage - Echu	31	0,92885		28,79	Non	20,00
Composante gestion - Echu	31	1,09148		33,84	Non	20,00
Composante soutirage fixe - Echu	1 240	0,02765		34,29	Non	20,00
Reactif (Euros/kVA/an) (GRD)	134	0,022	2,95		Non	20,00
Conso du GRD Pointe Hiver Pointe	172	0,0535	9,20		Non	20,00
Conso du GRD HPH	443	0,0401	17,76		Non	20,00
Conso du GRD HCH	421	0,0245	10,31		Non	20,00
Du 01/01/2024 au 30/01/2024						
Composante comptage - Echoir	30	0,92885		27,87	Non	20,00
Composante gestion - Echoir	30	1,09148		32,74	Non	20,00
Composante soutirage fixe - Echoir	1 200	0,02765		33,18	Non	20,00

	Assiette	Taux	Montant	TVA
Taxes	Euros HT	%	Euros HT	%
CTA	96,92	21,93	21,25	20,00

Détail de la TVA	Taux de TVA	Montant HT	Montant TVA	Montant TTC
	20,00 %	344,62	68,92	413,54

Détail des puissances	P. réduite	PH	HPH	HCH	HPE	HCE					
Puissance souscrite (kW)	40	40	40	40	40	40					
Coefficient de puissance réduite											
Puissance atteinte (kW)		4	4	3							

PENALITE DE RECOUVREMENT

Clients Pros: Conformément au décret n°2012-1115 du 02 octobre 2012, en cas de retard de paiement, des pénalités de 40 € forfaitaires seront imputées lors de la facture suivante. L'énergie est notre avenir, économisons-la !

MODALITES DE PAIEMENT

Heures d'ouverture : De 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h00 du lundi au jeudi, de 8h à 12h et de 13h30 à 16h00 le vendredi.
* Par chèque bancaire, à l'ordre d'Energies du Santerre. * En espèces, présentez-vous muni de cette facture à nos bureaux.
* Par prélèvement, vous réglez par l'intermédiaire de votre établissement bancaire le montant de vos factures à l'échéance prévue.
* La mensualisation, vous payez vos factures en 10 mensualités par prélèvement : pas de déplacement, d'attentes, d'oublis
* Par virement sur notre compte : Societe Generale FR76 3000 3035 8400 0200 0318 407 BIC : SOGEFRPP

MEDIATEUR

En cas de litige lié à l'exécution du contrat, si votre réclamation écrite auprès d'Energies du Santerre n'a pas permis de régler le différend dans un

délai de 2 mois vous pouvez saisir le médiateur national de l'énergie : Energie-Info, le service d'information des pouvoirs publics, N°Vert 0800 112 212 (appel gratuit depuis une ligne fixe) www.energie-mediateur.fr ou www.energie-info.fr

MOYENS D'ACCES AUX TARIFS

Sur notre site internet : www.energiesdusanterre.fr ou par téléphone au 03 22 73 31 82

RECLAMATIONS

Par courrier, Mail : contact@energiesdusanterre.fr ou au 03.22.73.31.82.

FACTURE

**DE CONTRAT DE FOURNITURE
D'ENERGIE ELECTRIQUE**

N°230611-FR/ED0000051421

Du 23 janvier 2024

VOS REFERENCES A RAPPELER :

IA/E21000539 (24022)

☎ Dépannage GRD : 09 726 750 13

EARL LES DEMOISELLES

. LE REAL TORDU
13210 SAINT-REMY-DE-PROVENCE

Votre contrat de fourniture d'énergie électrique N°E/PC5000861 Tarif Tarif Professionnel DT Electricité Verte. (Fin de contrat : 31/01/2025)
Segment de votre contrat : C5

Point de livraison : 25882199606985

Titulaire du contrat : EARL LES DEMOISELLES

Situé : . ROUTE D EYRAGUES
CHEMIN DE BOURNISSAC
13550 NOVES

Référence client : IA/E21000539

Mois de livraison : novembre 2023

Voici la présentation simplifiée de votre facture, dont le détail figure au verso.

Abonnement	96,84	Euros
Consommation	232,55	Euros
Produit	13,02	Euros
Taxes	16,84	Euros

Total facture HT **359,25 Euros**

Total TVA **55,67 Euros**

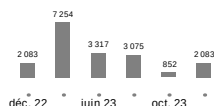
Total facture TTC **414,92 Euros**

Montant prélevé le 10 février 2024 **414,92 Euros**

Tout sur vos démarches, vos droits et les économies d'énergie : www.energie-info.fr, le site d'information des pouvoirs publics."

Historique de votre consommation

■ Index relevé
■ Index estimé
■ Index déclaré



ENERGIES DU SANTERRE APE 3514Z SIRET 811 072 974 00017 N° TVA INTRA FR27811072974

**ENERGIES DU
SANTERRE**

TALON DE REGLEMENT

IA/E21000539 | 230611 - ED0000051421 | 23/01/24 | 414,92 €

Prélèvement automatique

Montant prélevé : 414,92 € le 10/02/2024
Banque : BANQUE POPULAIRE PROVENCALE ET CORSE
BIC : CCBPFRPPMAR
IBAN : FR7614607002457092105859685
Titulaire : LES DEMOISELLES
Référence Unique du Mandat :
++FR81EDS80B528EDSSAS00000655200001

Contrat d'électricité sur PDL 25882199606985 (. ROUTE D EYRAGUES - CHEMIN DE BOURNISSAC - 13550 NOVES -)

COMPTEUR	Nouvel index			Index ancien	Coef. lecture	Consommation
	Date	Mode	Valeur			
N° 041430039735 (Compteur électricité électronique)						(kWh)
Heures Pleines	24/11/2023	Estimé	139636	138083	1	1553
Heures Creuses	24/11/2023	Estimé	48454	47924	1	530

	Base retenue	Prix Unitaire	Consommation	Abonnement	Tx loc.	TVA
Abonnement	96,84 € HT	Euros	Euros HT	Euros HT	Oui/Non	%
Du 01/11/2023 au 31/12/2023						
(TR) Prime fixe (Euros/an)	2 mois	48,42 /mois		96,84	Oui	5,50

	Base retenue	Prix Unitaire	Consommation	Abonnement	Tx loc.	TVA
Consommation	232,55 € HT	Euros	Euros HT	Euros HT	Oui/Non	%
Du 25/09/2023 au 24/11/2023						
(TR) Consommation (€/kW/an) Heures Pleines	1 553 kWh	0,1207 /kWh	187,45		Oui	20,00
(TR) Consommation (€/kW/an) Heures Creuses	530 kWh	0,0851 /kWh	45,10		Oui	20,00

	Base retenue	Prix Unitaire	Consommation	Abonnement	Tx loc.	TVA
Prestations sur contrat	13,02 € HT	Euros	Euros HT	Euros HT	Oui/Non	%
Du 25/09/2023 au 24/11/2023						
Garanties de capacités C5	2 083 kWh	0,00625 /kWh	13,02		Non	20,00

	Base retenue	Prix Unitaire	Consommation	Abonnement	Tx loc.	TVA
Taxes sur conso.	2,08 € HT	Euros	Euros HT	Euros HT	Oui/Non	%
Du 25/09/2023 au 24/11/2023						
Contribution service public électricité	2 083 kWh	0,001 /kWh	2,08		Non	20,00

	Assiette	Taux	Montant	TVA
Taxes	Euros HT	%	Euros HT	%
CTA	67,28	21,93	14,76	5,50

Détail de la TVA	Taux de TVA	Montant HT	Montant TVA	Montant TTC
	5,50 %	111,60	6,14	117,74
	20,00 %	247,65	49,53	297,18

PENALITE DE RECOUVREMENT

Clients Pros: Conformément au décret n°2012-1115 du 02 octobre 2012, en cas de retard de paiement, des pénalités de 40 € forfaitaires seront imputées lors de la facture suivante. L'énergie est notre avenir, économisons-la !

MODALITES DE PAIEMENT

Heures d'ouverture : De 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h00 du lundi au jeudi, de 8h à 12h et de 13h30 à 16h00 le vendredi.
 * Par chèque bancaire, à l'ordre d'Energies du Santerre. * En espèces, présentez-vous muni de cette facture à nos bureaux.
 * Par prélèvement, vous réglez par l'intermédiaire de votre établissement bancaire le montant de vos factures à l'échéance prévue.
 * La mensualisation, vous payez vos factures en 10 mensualités par prélèvement : pas de déplacement, d'attentes, d'oublis
 * Par virement sur notre compte : Societe Generale FR76 3000 3035 8400 0200 0318 407 BIC : SOGEFRPP

MEDIATEUR

En cas de litige lié à l'exécution du contrat, si votre réclamation écrite auprès d'Energies du Santerre n'a pas permis de régler le différend dans un délai de 2 mois vous pouvez saisir le médiateur national de l'énergie : Energie-Info, le service d'information des pouvoirs publics, N°Vert 0800 112 212 (appel gratuit depuis une ligne fixe) www.energie-mediateur.fr ou www.energie-info.fr

MOYENS D'ACCES AUX TARIFS

Sur notre site internet : www.energiesdusanterre.fr ou par téléphone au 03 22 73 31 82

RECLAMATIONS

Par courrier, Mail : contact@energiesdusanterre.fr ou au 03.22.73.31.82.

FACTURE

DE CONTRAT DE FOURNITURE
D'ENERGIE ELECTRIQUE

N°241201-FR/ED0000051566

Du 30 janvier 2024

VOS REFERENCES A RAPPELER :
F/E21000079

EARL LES DEMOISELLES

. LE REAL TORDU
13210 SAINT-REMY-DE-PROVENCE

Dépannage GRD : 0811882200

FREDERICK MARCHAND

Votre contrat de fourniture d'énergie électrique N°F/HC4000011 Tarif C4 CU. (Fin de contrat : 31/12/2024)

Segment de votre contrat : C4

Point de livraison : 30002581620046

Titulaire du contrat : EARL LES DEMOISELLES

Situé : DE BOURNISSAC
13550 NOVES

Référence client : F/E21000079

Mois de livraison : janvier 2024

Voici la présentation simplifiée de votre facture, dont le détail figure au verso.

Consommation	0,00	Euros
Données mandatées	105,68	Euros
Produit	0,00	Euros
Taxes	23,17	Euros

Total facture HT 128,85 Euros

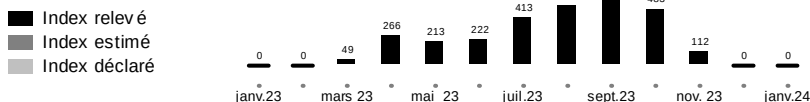
Total TVA 25,76 Euros

Total facture TTC 154,61 Euros

Montant prélevé le 14 février 2024 154,61 Euros

Tout sur vos démarches, vos droits et les économies d'énergie : www.energie-info.fr, le site d'information des pouvoirs publics."

Historique de votre consommation



ENERGIES DU SANTERRE APE 3514Z SIRET 811 072 974 00017 N° TVA INTRA FR27811072974

ENERGIES DU
SANTERRE

TALON DE REGLEMENT

F/E21000079 | 241201 - ED0000051566 | 30/01/24 | 154,61 €

Prélèvement automatique

Montant prélevé : 154,61 € le 14/02/2024
Banque : BANQUE POPULAIRE PROVENCALE ET CORSE
BIC : CCBPFRPPMAR
IBAN : FR7614607002457092105859685
Titulaire : earl les demoiselles
Référence Unique du Mandat :
xxFR81EDS80B528EDSSAS00000759600001

Contrat d'électricité sur PDL 30002581620046 (DE BOURNISSAC - 13550 NOVES -)

COMPTEUR	Nouvel index			Index ancien	Coef. lecture	Consommation
	Date	Mode	Valeur			
N° 25816200 (Compteur jaune électronique)						(kWh)
Heures Pleines Hiver	14/01/2024	Relevé	401	401	1	0
Heures Creuses Hiver	14/01/2024	Relevé	120	120	1	0
Heures Pleines Ete	14/01/2024	Relevé	228287	228287	1	0
Heures Creuses Ete	14/01/2024	Relevé	105802	105802	1	0

	Base retenue	Prix Unitaire	Consommation	Abonnement	Tx loc.	TVA
Consommation	0,00 € HT	Euros	Euros HT	Euros HT	Oui/Non	%
Du 15/12/2023 au 14/01/2024						
(TR) Consommation (€/kW/an) Heures Pleines Hiver	0 kWh	0,18484 /kWh	0,00		Oui	20,00
(TR) Consommation (€/kW/an) Heures Creuses Hiver	0 kWh	0,15847 /kWh	0,00		Oui	20,00
(TR) Consommation (€/kW/an) Heures Pleines Ete	0 kWh	0,14856 /kWh	0,00		Oui	20,00
(TR) Consommation (€/kW/an) Heures Creuses Ete	0 kWh	0,09956 /kWh	0,00		Oui	20,00

	Base retenue	Prix Unitaire	Consommation	Abonnement	Tx loc.	TVA
Prestations sur contrat	0,00 € HT	Euros	Euros HT	Euros HT	Oui/Non	%
Du 15/12/2023 au 14/01/2024						
Garanties de capacités C4	0 kWh	0,00625 /kWh	0,00		Non	20,00

	Base retenue	Prix Unitaire	Consommation	Abonnement	Tx loc.	TVA
Taxes sur conso.	0,00 € HT	Euros	Euros HT	Euros HT	Oui/Non	%
Du 15/12/2023 au 14/01/2024						
Contribution service public électricité	0 kWh	0,0005 /kWh	0,00		Non	20,00

	Base retenue	Prix Unitaire	Consommation	Abonnement	Tx loc.	TVA
Part transport	105,68 € HT	Euros	Euros HT	Euros HT	Oui/Non	%
Du 15/12/2023 au 13/01/2024						
Composante soutirage fixe - Reprise	-1 620	0,04008		-64,93	Non	20,00
Composante comptage - Reprise	-30	0,69902		-20,97	Non	20,00
Composante gestion - Reprise	-30	0,5459		-16,38	Non	20,00
Du 15/12/2023 au 14/01/2024						
Composante comptage - Echu	31	0,69902		21,67	Non	20,00
Composante gestion - Echu	31	0,5459		16,92	Non	20,00
Composante soutirage fixe - Echu	1 674	0,04008		67,09	Non	20,00
Du 15/01/2024 au 13/02/2024						
Composante comptage - Echoir	30	0,69902		20,97	Non	20,00
Composante gestion - Echoir	30	0,5459		16,38	Non	20,00
Composante soutirage fixe - Echoir	1 620	0,04008		64,93	Non	20,00

	Assiette	Taux	Montant	TVA
Taxes	Euros HT	%	Euros HT	%
CTA	105,68	21,93	23,17	20,00

Détail de la TVA	Taux de TVA	Montant HT	Montant TVA	Montant TTC
	20,00 %	128,85	25,76	154,61

Détail des puissances	P. réduite	HPH	HCH	HPE	HCE						
Puissance souscrite (kVA)	54	54	54	54	54						
Coefficient de puissance réduite											
Puissance atteinte (kVA)											

PENALITE DE RECOUVREMENT

Clients Pros: Conformément au décret n°2012-1115 du 02 octobre 2012, en cas de retard de paiement, des pénalités de 40 € forfaitaires seront imputées lors de la facture suivante. L'énergie est notre avenir, économisons-la !

MODALITES DE PAIEMENT

Heures d'ouverture : De 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h00 du lundi au jeudi, de 8h à 12h et de 13h30 à 16h00 le vendredi.

* Par chèque bancaire, à l'ordre d'Energies du Santerre. * En espèces, présentez-vous muni de cette facture à nos bureaux.

* Par prélèvement, vous réglez par l'intermédiaire de votre établissement bancaire le montant de vos factures à l'échéance prévue.

* La mensualisation, vous payez vos factures en 10 mensualités par prélèvement : pas de déplacement, d'attentes, d'oublis

* Par virement sur notre compte : Societe Generale FR76 3000 3035 8400 0200 0318 407 BIC : SOGEFRPP

MEDIATEUR

En cas de litige lié à l'exécution du contrat, si votre réclamation écrite auprès d'Energies du Santerre n'a pas permis de régler le différend dans un délai de 2 mois vous pouvez saisir le médiateur national de l'énergie : Energie-Info, le service d'information des pouvoirs publics, N°Vert 0800 112 212 (appel gratuit depuis une ligne fixe) www.energie-mediateur.fr ou www.energie-info.fr

RECLAMATIONS

Par courrier, Mail : contact@energiedusanterre.fr ou au 03.22.73.31.82.

